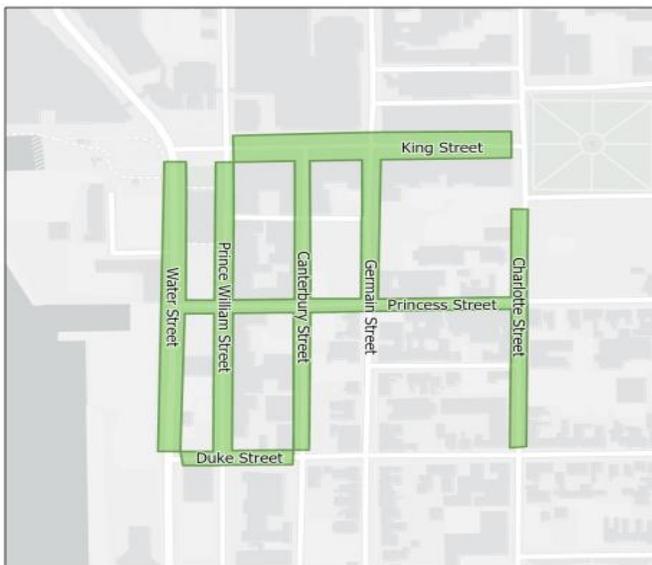


Stationnement gratuit pour la nuit maintenant disponible dans les secteurs du centre-ville

L'appui aux entreprises locales est devenu plus facile – venez en ville pour profiter d'une soirée et laissez votre voiture jusqu'au lendemain matin.

La Ville de Saint John est heureuse d'offrir un stationnement gratuit pour la nuit le jeudi, le vendredi et le samedi soir de 18 h à 7 h du 1er mai au 31 octobre dans le quartier des divertissements. Le quartier des divertissements est défini à l'annexe I-1 de l'arrêté relatif à la circulation comme étant le secteur délimité par la rue Water et la rue Charlotte, de la rue King à la rue Duke. Voir la photo ci-dessous.



De plus, il y a un stationnement gratuit pour la nuit dans tous les stationnements gérés par la Ville (à l'exclusion des parcs de stationnement de Market Square et de Peel Plaza), de 18 h à 7 h.